

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
 -----  
 MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI  
 DE LA REFORME DE LA FONCTION  
 PUBLIQUE ~~ET~~ DE LA PREVOYANCE  
 SOCIALE  
 -----

DIRECTION GENERAL DU TRAVAIL  
 ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
 -----

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
 -----

SECRET N° \_\_\_\_\_ /MPEREPFS/DGFP/DFF  
 -----  
 portant integration et nomination  
 de certains Candidats du Ministère de l'En-  
 seignement Secondaire et Supérieur (MESS)  
 dans les cadres de la catégorie A, hié-  
 rarchie I des services Sociaux (Enseignement  
 en tête : BAYANDILA Samuel

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général  
 des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21.6.1958 fixant le règlement  
 sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret N°67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau  
 hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secon-  
 daire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20  
 et 21 du décret n° 67/195 du 22.5.1964 fixant le statut commun des  
 cadres de l'enseignement

(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.1962 fixant le régime  
 des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-  
 rarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5/7/1962 fixant les caté-  
 gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du  
 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 63/81/FP-DS du 26.3.1963 fixant les  
 conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires  
 que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses  
 articles 7 et 8;

(/u le décret n° 67/50/FP-DE du 24.2.1967 règlementent  
 la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlemen-  
 taires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions des  
 carrière et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rem-  
 plaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant  
 les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198 du 5.7.1962 relatif à la nomina-  
 tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination  
 du Premier Ministre;

(/u le décret n° 84/858 du 13.08.84 portant nomination  
 des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 84/860 du 20.08.84 portant organisation  
 des intérêts des Membres du Gouvernement;

(/u la lettre n° 770 /MESS-DGAS-DPAL-SP-P3 du 5.9.84  
 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives transmet-  
 tant les dossiers constitués par les intéressés;

(/u l'Ordonnance N°019/84 du 23/8/84 portant modification  
 de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979;

... SECRET :

D.G.D.

D.C.F.

